



FLASH INFOS



Mesdames, Messieurs,

Dans la soirée du 8 juin dernier, Saint-Witz s'est trouvé dans un couloir de grêle d'une force et d'une intensité exceptionnelles, provoquant des dégâts considérables sur nos maisons et nos bâtiments communaux. Certains Wéziens ont dû quitter leur maison, d'autres ont pu préserver ce qui pouvait l'être par un bâchage de fortune.

Dans l'urgence, nous avons

- contacté les personnes les plus fragiles afin de leur proposer assistance, aussi bien matérielle que morale, preuve du soutien de l'équipe municipale et du personnel de mairie ;
- mis à disposition des bennes pour évacuer les gravas et autres détritiques ;
- enclenché un partenariat avec la Croix Rouge dont les bénévoles ont apporté des bras précieux pour aider au déblaiement des gravas, ainsi qu'un soutien psychologique à celles et ceux qui le souhaitent ;
- renforcé la surveillance pour éviter toute intrusion malveillante dans des maisons fragilisées ;
- organisé des rencontres avec les experts d'assurés...

Dans cette épreuve, beaucoup de Wéziens se sont rassemblés,entraïdés, réconfortés, ont échangé des solutions pour reconstruire leur toiture, leur maison entière pour certains.

Après cet orage dévastateur, nous remercions les Wéziens pour la solidarité dont ils ont fait preuve, surtout les jeunes, mobilisés auprès de leurs aînés notamment par des membres de l'équipe municipale.

Au niveau de la commune, les dommages sont très importants puisque tous les bâtiments (21) ont été sinistrés. Ainsi, les écoles, les locaux techniques, les tennis, la bibliothèque, le gymnase sont actuellement neutralisés.

En conséquence, les services rendus par ces équipements sont désorganisés pour quelques mois car l'accès à certains bâtiments est soit interdite, soit limitée pour des raisons de sécurité des personnels qui y travaillent. Cet état perturbe également les associations qui en disposent.

Aujourd'hui, et ce durant tout l'été, nous travaillons dans l'urgence sur la reconstruction et la remise en état des locaux communaux avec les lourdeurs administratives que vous pouvez imaginer : débat avec les experts, avec les compagnies d'assurances, trouver des entreprises, établissement de devis multiples, ouverture de marchés obligatoires pour les travaux dépassant 15 000 €, problèmes de toitures contenant de l'amiante – dont les tennis couverts – formalités administratives longues et difficiles à gérer, délais légaux à respecter, solutions alternatives à imaginer, en particulier pour le bon déroulement des manifestations prévues à la rentrée...

Une première évaluation laisse apparaître que les remises en état coûteront autour de 500 000 € au minimum. Bien que l'essentiel des dommages sera couvert par les assurances, notre contribution à la réhabilitation du parc immobilier de la commune impactera nécessairement notre budget 2014. Nous serons peut-être amenés à réviser nos projets ou bien à décaler certains aménagements. Nous vous tiendrons informés du suivi de ces dossiers.

De plus, la mairie recherche des financements auprès du plus grand nombre de partenaires. Elle a d'ores et déjà sollicité le soutien des communes avoisinantes en termes de prêt de salles ou de locaux, pour les bâtiments qui ne seront manifestement pas en état d'accueillir du public à la rentrée.

Cependant, les ouvertures des écoles, du centre de loisirs, de la crèche seront assurées normalement, ainsi que la reprise des activités des associations dans la salle Alexis Berson, dont la toiture a été réparée. De même, l'école de musique est à nouveau opérationnelle. Le forum des associations se déroulera bien le 7 septembre, soit au sein du lycée soit dans le gymnase, si les travaux de réfection avancent comme prévu.

L'été 2014 restera marqué dans les esprits. Chaque cas, chaque maison possède son lot d'infortune. La municipalité, très mobilisée, souhaite à chacun d'entre vous de retrouver la quiétude de notre village le plus rapidement possible.

